

CONSEIL DE QUARTIER

DISTRICT 7 | LEMOINE ET BAIE-CARRIÈRE

Compte rendu

Séance du 18 février 2026 à 19 h à la Salle des caucus de l'hôtel de ville de Val-d'Or

PRÉSENCES :

Mme Cathy Elliott Morneau, conseillère municipale district no. 7, présidente du conseil de quartier

M. Régis Côté, conseiller de quartier
Mme Fanny Gervais, conseillère de quartier
M. Michel Plouffe, conseiller de quartier

ABSENTS :

M. Tom Surprenant, conseiller de quartier
M. Richard Thouin, conseiller de quartier
Poste vacant (1)

ASSISTANCE : 4 personnes

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

La présidente du conseil de quartier, Mme Cathy Elliott Morneau, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle procède ensuite à l'ouverture de la séance à 19 h 02.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. Michel Plouffe, appuyé par M. Régis Côté, de l'adopter, tout en gardant le point *varia* ouvert au cours de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION LBC2025-02-01

3. Lecture, suivis et adoption du compte rendu de la séance du 16 octobre 2024

La présidente passe en revue le compte rendu de la dernière assemblée. Il est proposé par Mme Fanny Gervais, appuyé par M. Michel Plouffe, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION LBC2025-02-02



4. Élection au conseil de quartier : 1 poste vacant

Point reporté à la prochaine rencontre.

5. Mises à jour de dossiers déjà abordés aux conseils de quartier :

a. Problématiques liées aux chemins

- **Aménagement de l'intersection – coin boulevard des Pins et rue Belmont :** Un concept transitoire – installation de bollards - sera présenté sous peu au CCSRM. Il est attendu que la correction sera apportée cette année.
Le problème adressé, les options seront évaluées en comité par des spécialistes. Les citoyens seront invités à se prononcer s'ils apprécient le projet ou non à l'automne.
Si on va de l'avant avec ce projet, il pourrait y en avoir d'autres, similaires.
- **Chemin des scouts/Baie-Carrière :** La demande consiste à faire asphalté le 1,5 km restant du chemin pour diminuer la poussière. Initialement, un groupe de citoyens avaient demandé d'obtenir une compensation pour les inconvénients : circulation des travailleurs, déchets jetés aux abords du chemin, sautage, bruits. Cette demande n'était pas allée jusqu'au bout, car la Ville s'y était opposée il y a plusieurs années.
Le coût véritable de tels travaux sera vérifié et la demande pour les ajouter au PTI sera faite.
- **Déneigement du banc de neige | Voie de contournement Sud de la mine Goldex :** Il est demandé de faire déneiger rapidement l'emplacement pour éviter des accidents routiers. La présidente rappelle que pour des demandes urgentes, il faut contacter les Travaux publics immédiatement et demander à parler au contremaître responsable. Le citoyen en fera la demande directement.
- **Épandage du sable | Rue Cartman :** Il manque de coordination entre le sablage et le déneigement de la rue Cartman. Il arrive souvent que le sable soit enlevé à la suite du passage du déneigeur, rendant la rue glissante par la suite.
- **Déneigement | Chemin vers l'Auberge Harricana :** L'Auberge paie pour le déneigement du chemin menant à sa bâtisse : un total de 20 000 \$ de taxes et 3300 \$ pour la valeur imposable en fonction de la superficie.

- b. **Chien dangereux :** La présidente demande si la problématique de chien dangereux est toujours existante dans le quartier. Mme Gervais récapitule les événements et les démarches qu'elle a effectuées auprès de la Ville, de la SPCA, de la Sûreté du Québec et du vétérinaire. Ce point avait été discuté lors de la rencontre spéciale avec la mairesse en juillet dernier. Il est demandé d'avoir un suivi sur la rencontre entre la Ville et la SPCA. Cette relance visera à vérifier ce qui a été mis en place et si la procédure fonctionne.



- c. **Boulevard Forest / rue Dorion** : Plusieurs problématiques qui sont rencontrées à cet emplacement ont été étudiées aujourd'hui même au CCSR. Les solutions discutées seront apportées au prochain conseil de quartier par la présidente.
 - d. **Souci du déneigement en bordure de route de jour** : Il est demandé la possibilité d'ajouter l'état du déneigement sur le site Web de la municipalité.
 - e. **Petite pente** : La petite pente étant réparée, la présidente souhaiterait avoir le point de vue de son conseil de quartier pour savoir comment optimiser son usage. Elle fera un suivi de ce qui est actuellement discuté auprès du directeur du Service de sports plein air.
 - f. M. Francis Martin, le président du Club de disque-golf Vallée-de-l'Or est présent pour parler de son projet en cours. Un premier parcours de 9 trous a vu le jour en 2022. Puis, l'organisme a obtenu la permission pour développer un parcours de 18 trous dans le petit boisé entre le parc Belvédère et la pente de ski alpin, et une partie de la pente. La petite cabane ne devrait pas être utilisée dans ce projet. Lorsque les travaux de débroussaillage prévus pour cet été seront effectués sur la rue Landry, les citoyens seront informés par lettre. L'investigateur du projet explique son souci de conserver les lieux dans son état naturel. De plus, de la signalisation sera mise en place pour favoriser la cohabitation entre les joueurs et les piétons.
- 6. Développement du secteur Giguère** : La construction de 78 logements abordables s'en vient sur la rue Giguère. Le conseil municipal a voté que la rue Giguère sera construite en ligne droite.
La présidente présente les plans préliminaires.
Une rencontre est prévue prochainement pour débattre des développements possibles.
La présidente invite son conseil de quartier à lui soumettre ses préférences et s'en fera la porte-parole.
- 7. Avancement du projet de nouveau puits** : La présidente explique l'état d'avancement de ce projet. Un puits est en évaluation. Les études se font de 2024 à 2026 et ces étapes suivront : plan et devis (2028), début des travaux (2029) et mise en service (2030).
- 8. Transport en commun – présentation sommaire** : Un projet préliminaire visant l'implantation d'un circuit d'autobus urbain dans le quartier est présenté. Le circuit pourrait passer par l'université, les résidences de personnes âgées, l'hôpital et le centre commercial. L'arrivée du transport en commun ne remplacerait pas Taxibus, le but étant de rendre l'offre plus accessible.
- 9. Séances du conseil municipal | Information accrue** : Les conseils municipaux deviendront plus informatifs qu'auparavant. Il y aura des présentations plus développées du maire et d'autres invités auxquelles l'on pourra assister en présentiel ou sur la page Facebook ou la chaîne You Tube en direct à partir de la maison.



10. Projet de quartier : Ce point est reporté à la prochaine rencontre. La présidente demande à son conseil de réfléchir à des idées de projet pour la prochaine rencontre.

11. Sujets divers

- a. **Présence d'invités au conseil de quartier :** Il est demandé d'inviter la mine Agnico Eagle et le policier-relais à certaines rencontres pour avoir un suivi.
- b. **Sécurité et encadrement des nouveaux modes de transport :** Un citoyen exprime des préoccupations concernant la circulation des vélos, trottinettes et planches électriques sur la piste cyclable menant à l'aéroport ainsi que dans les rues, notamment en raison de vitesses élevées. Il souhaite connaître les règles applicables et les limites de vitesse en vigueur. Anticipant une hausse du nombre d'usagers, il estime qu'un encadrement accru serait souhaitable.

12. Questions et interventions du public

- a. **Piste de motocross | Forêt récréative :** La piste n'est pas encore balisée et le circuit n'est pas tout à fait comme indiqué sur la carte.
- b. **Travaux à venir sur la 3^e avenue :** De mai à octobre 2026, les conduites entre la 5^e Rue et la 6^e Rue seront remplacées, en incluant l'intersection de la 5^e Rue. Les travaux comprendront un réaménagement des stationnements de rue.
- c. **Semaine de relâche – Mise en valeur des infrastructures de sports et loisirs :** Il est proposé d'accroître la promotion des activités et infrastructures durant la semaine de relâche, notamment la forêt récréative, la piscine et la bibliothèque. L'ouverture d'un poste en communication devrait permettre de mieux faire connaître ces services.
- d. **Forêt récréative – Pinball :** Un citoyen s'informe du statut de l'organisme responsable de l'activité de pinball et du respect des règles encadrant sa tenue. Cette activité pourrait également faire l'objet d'une meilleure promotion.
- e. **Forêt récréative - Achalandage :** Des préoccupations sont soulevées quant à l'achalandage au chalet d'accueil, où tous les usagers doivent passer, ce qui occasionne des ralentissements. L'installation d'un guichet électronique est suggérée afin de fluidifier l'accès et de limiter les entrées sans paiement.

13. Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre du conseil de quartier aura lieu le mercredi 13 mai 2026, à la Salle des caucus de l'hôtel de ville de Val-d'Or.

14. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Fanny Gervais, appuyé par M. Régis Côté, de lever la séance. Il est 20 h 59.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION LBC2025-09-03

CHANTAL GAINARD
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

